

ABONNEMENT

**Saumur**  
 Un an . . . . . 25 fr.  
 Six mois . . . . . 13  
 Trois mois . . . . . 7

**Poste**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

En s'abonne

A SAUMUR  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste  
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués doi-  
 vent être remis au bureau du  
 journal la veille de la reproduc-  
 tion, avant midi.

Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
 L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 JUIN

## A LA CHAMBRE

**Dans les couloirs.** — Aussitôt mis en liberté provisoire, MM. Laguerre et Laisant ont pris le chemin de Paris et hier ils ont fait leur apparition dans le salon de la Paix. Quelques députés et journalistes ont entouré les deux « inculpés » et l'on s'est borné à échanger quelques plaisanteries sur l'arrestation des victimes de M. Constans. M. Laguerre a raconté les détails de l'arrestation, persistant à déclarer qu'elle était absolument illégale, injustifiée. Il a ajouté qu'il espérait mieux de l'équité du président de la Chambre, lequel avait reçu la protestation des deux députés incarcérés dès mardi matin. M. Méline s'était contenté de garder un mutisme complet, et ce n'est que par la presse que l'existence de cette lettre et son contenu ont été dévoilés. On se demandait si MM. Laguerre et Laisant soulèveraient quelque incident à la tribune. Ils n'ont manifesté aucune résolution. En sorte que l'on croyait, dès l'ouverture de la séance, que les députés incarcérés attendraient le prononcé du jugement avant de régler avec le ministère leur petite affaire.

En séance, la Chambre a repoussé, par 340 voix (dont 170 voix conservatrices) contre 204, un amendement de M. Millerand tendant à la suppression immédiate et complète des aumôniers des lycées.

Mais il a été entendu que le gouvernement continuerait à supprimer graduellement le personnel de l'aumônerie universitaire. L'année dernière, il a exécuté diverses aumôneries de province et les aumôneries auxiliaires de Paris. Il poursuivra son œuvre d'après le système Gambetta : *lentement et sûrement*.

M. Fallières en a pris l'engagement formel tout en opposant à la demande de M. Millerand les droits de la liberté de conscience. Ce doux ministre excelle dans l'art de concilier des choses inconciliables. Il paraît que la suppression immédiate des aumôniers blesserait la liberté de conscience, tandis que leur suppression graduelle ne lui porterait aucune atteinte. Gambetta n'avait pas prévu que sa méthode de déchristianisation produirait un résultat si extraordinaire.

## INFORMATIONS

### EMPRUNT PANAMA

Le gouvernement déposera un projet d'emprunt de quarante millions pour la continuation des études et des travaux du canal de Panama. Nous croyons savoir que l'urgence en sera demandée à la Chambre. Cette décision a été prise par le conseil des ministres tenu hier matin à l'Élysée. Le conseil a entendu un long discours de M. Brunet, liquidateur de la Compagnie, sur l'ensemble de la situation du canal. Ce rapport a servi de base à l'élaboration du projet qui doit être soumis aux Chambres. Son but est d'assurer l'entretien des travaux interrompus et de procéder à des études techniques en vue de l'achèvement du canal.

### LA REMISE DE LA BARRETTE

M. Carnot, président de la République, assisté de MM. Tirard, président de Conseil; Thévenet, garde des sceaux, ministre des cultes; Spuller, ministre des affaires étrangères, a remis, mardi matin, à 10 h. 30, les barrettes cardinalices à NN. SS. Richard, archevêque de Paris; Foulon, archevêque de Lyon, et Guibert, archevêque de Bordeaux.

Ce qu'il convient de relever surtout, c'est le retour au cérémonial qu'avait aboli M. Grévy. Ce dernier, par crainte sans doute des criaileries radicales, avait, autant que possible, « laïcisé » cette cérémonie en y procédant exclusivement dans les salons de l'Élysée. Plus correct, M. Carnot a voulu revenir à la tradition en vertu de laquelle la remise de la barrette s'opère dans une chapelle.

Dans le discours qu'a prononcé à cette occasion S. E. M<sup>re</sup> Richard, on a remarqué le passage suivant :

« Dans les temps parfois difficiles où nous vivons, le péril ne viendra jamais du côté de l'Église, car, si elle doit sauvegarder la dignité des consciences, elle sait enseigner aux peuples le respect de la double autorité qui régit la société, l'autorité civile et l'autorité religieuse. . . . »

« Je ne me résous pas à clore sans exprimer l'espoir que la France ne se laissera jamais dépoiler des saintes croyances qui ont fait sa gloire dans le passé et qui lui ont assuré le premier rang parmi les nations. »

« Nous confions cet espoir, Monsieur le Président, à votre sagesse et à votre haute intelligence des besoins et des aspirations du pays. »

« Qu'il me soit permis d'ajouter encore une parole : en demandant à Dieu de bénir les sollicitudes de votre gouvernement, nous lui demandons aussi de bénir votre famille. Nul ne sait mieux apprécier que nous le bonheur et la dignité d'un foyer auquel préside une femme chrétienne et française. Que Dieu daigne, Monsieur le Président, vous conserver les joies intimes qui sont le partage des familles chrétiennes et le meilleur repos dans les travaux de la vie publique ! »

### OFFICIERS PRUSSIENS A PARIS

Nous lisons dans le journal anglais *The Army and Navy Gazette* que de nombreux officiers prussiens ont demandé et obtenu la permission de se rendre à Paris pour visiter l'Exposition. Voici les instructions qui leur ont été données afin de prévenir toutes complications :

Sous la direction du comte de Munster, une liste des hôtels, restaurants, changeurs, auxquels les officiers doivent s'adresser, a été dressée et communiquée aux intéressés.

Lors de son arrivée à Paris, chaque officier devra se présenter à l'ambassade et indiquer son domicile; tout changement de résidence devra être notifié. En général, les officiers au-dessous du grade de major ne devront pas rester plus d'une semaine à Paris, à moins d'être chargés d'une mission spéciale. Les officiers doivent voyager par deux au plus, et il leur est

recommandé de n'habiter que deux dans le même hôtel.

Il est aussi recommandé d'une manière spéciale aux officiers de ne rester dans aucun café ou restaurant après minuit.

### JALOUSIES PRUSSIENNES

Les journaux allemands ne voient pas d'un bon œil la présence à Paris de plusieurs généraux russes.

La *Post* dit que le « gouvernement allemand ne doit pas se montrer indifférent à ces voyages de généraux russes à Paris. »

### BONS PROCÉDÉS

On télégraphie de Vienne au *Times* :

« Le gouvernement bulgare a imposé une taxe additionnelle de 2 francs par tonne sur les sucres de provenance française entrant dans la Roumélie orientale via Constantinople et Andrinople. »

« L'ambassadeur de France à Constantinople a adressé une note à la Porte pour protester contre cette mesure arbitraire, contraire aux traités existants. »

« La Porte a promis d'examiner la question. »

### LES CRIQUETS EN FRANCE

On écrit de Dunkerque, 12 juin :

« Un nuage de criquets, pareils à ceux qui ravagent la province de Constantine, a passé hier sur la ville. Ce passage a duré une demi-heure; ce phénomène est attribué aux orages qui, depuis quelques semaines, bouleversent l'atmosphère. »

Quelle bonne raison vont trouver les savants pour expliquer ce phénomène qui peut devenir le point de départ d'un nouveau fléau ?

### LES CHEMINS DE FER SERBES

M. Monchicourt, administrateur de la Compagnie française des chemins de fer serbes, est arrivé à Belgrade où il s'est aussitôt mis en relations avec M. Patrimonio, ministre de France.

Celui-ci a reçu de M. Spuller les indications les plus précises sur l'attitude qu'il devra garder en cette circonstance.

M. Patrimonio pourra appuyer de son autorité morale les revendications des intéressés français, mais sans donner à ce concours le caractère d'une intervention diplomatique susceptible d'engager la politique française.

Au ministère des affaires étrangères, on prétend avoir de sérieuses raisons d'espérer que l'affaire pourra être réglée dans des conditions satisfaisantes.

On est généralement fort optimiste en pareille matière dans la diplomatie républicaine, aussi ne nous faisons-nous l'écho de cette rumeur que sous toutes réserves. La façon dont cette affaire est née et l'attitude qu'on a pris depuis n'est pas pour nous inspirer une confiance exagérée dans l'habileté diplomatique de M. Spuller.

### L'EMPOISONNEMENT D'AVOR

Nous lisons dans la *Démocratie du Cher* :

« Lundi matin est mort, à l'hôpital militaire

de Bourges, un malheureux soldat du nom de Fourier, qui avait été, comme ses camarades du 95<sup>e</sup> de ligne, victime de l'empoisonnement d'Avor et qui, plus atteint qu'eux, n'avait pu être guéri.

« Venir au régiment pour y manger pas mal de vache enragée et y être, finalement, empoisonné par la viande d'une autre vache infectieuse, on avouera que c'est désolant, pitoyable ! »

« Et un de nos confrères affirmait que tous les malades étaient hors de danger ! »

« On avait peur, sans doute, d'alarmer trop vivement l'opinion publique, justement indignée ? L'indignation n'est jamais trop forte en pareille circonstance, et il était inutile d'atténuer le mal... »

« Car nous espérons bien qu'on ne comptait pas que le premier moment d'émotion passé, les décès qui pourraient survenir passeraient inaperçus. »

« Nous apprenons de source certaine que le parquet de Bourges a l'intention de poursuivre le sieur Lehman, dont la viande a produit ces jolis résultats. »

« Nous ne pouvons qu'approuver cette détermination et nous espérons que si la culpabilité du fournisseur peut être établie matériellement d'une aussi claire façon qu'elle l'a été moralement, nous espérons, disons-nous, que le châtiment sera exemplaire. »

« Il n'est mort qu'un soldat !... Certes !... Un sur 200 c'est peu, trouveront certaines grandes âmes... »

« Pourtant quel est celui qui, si c'était possible, voudrait prendre la place de l'infortuné qui a succombé !... »

## GRÈVE DES COCHERS

Hier matin, tous les cochers de la Compagnie de l'Urbaine ont refusé de marcher; deux mille cochers de la Compagnie générale ont imité cet exemple.

C'est plus de six mille voitures qui manquent à la fois aux Parisiens.

Les alentours de l'Exposition présentent un aspect curieux; grâce au beau temps, tous les moyens de locomotion sont employés, et l'on voit circuler des fiacres invraisemblables.

Aux alentours des dépôts, où les voitures sont réunies, des groupes de grévistes, stationnant depuis sept heures, ont dételé plusieurs fiacres et contraint ceux qui les conduisaient à se joindre à eux.

Plusieurs échauffourées de ce genre se sont produites, notamment à l'avenue de Clichy, à Grenelle, au faubourg Saint-Antoine et à Belleville.

M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est retiré du conseil au début de la réunion pour se rendre au ministère de l'intérieur où il a reçu MM. Basly, Daumas et Longuet, qui venaient l'entretenir de la grève des cochers.

M. Basly a annoncé au ministre que les cochers avaient projeté de faire une manifestation publique.

M. Constans a répondu qu'il était disposé à recevoir une délégation des cochers de Paris, mais qu'il ne pouvait autoriser la manifestation projetée.



La préfecture de police a envoyé deux cents gardiens de la paix aux Champs-Élysées et aux abords de la place de l'Étoile, où les grévistes étaient réunis pour se rendre à deux heures à la Chambre. Toute manifestation sera rigoureusement interdite.

Les cochers se sont alors dirigés vers la salle Wagram où en peu de temps il se sont trouvés plus de douze cents.

Les quelques cochers qui ont continué leur service demandent des prix insensés pour conduire ; certains ont, à l'aide de bandes de papier, caché leurs numéros.

La réunion ouverte à trois heures n'a duré que quelques instants. Les cochers ont de nouveau pris la résolution de se rendre au ministère de l'intérieur.

Toutes les rues voisines de l'avenue Wagram sont barrées par la police.

## ÉTRANGER

### QUERELLES D'ALLEMAND

On télégraphie de Berne, 12 juin :

« On sait que l'Allemagne, à propos de l'affaire Wohlgenuth, le fameux espion, veut établir le blocus sur la frontière suisse.

» Les journaux suisses s'accordent à dire que la Confédération n'a nullement provoqué les mesures de rigueur dont l'Allemagne la menace.

» Ces mesures sont, du reste, attendues avec calme et confiance. Néanmoins, dans les cercles politiques, on considère la situation comme sérieuse.

» Malgré tout, la Suisse est fermement décidée à maintenir son droit. »

### RENCONTRE DE DEUX TRAINS

Londres, 12 juin.

Deux trains, qui transportaient douze cents écoliers, leurs maîtres et des personnes de leur famille, se sont tamponnés, aujourd'hui, près du Armagh.

Les deux trains se suivaient, lorsque tout à coup une partie du premier train s'est détachée et a été atteinte aussitôt par le second train.

Plusieurs voitures ont été mises en miettes : on compte de soixante-dix à cent morts et plus de cent blessés.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Le sectionnement électoral de la ville de Saumur

Aux termes de l'article 11 de la loi du 5 mai 1884, le Conseil général peut, pour les élections municipales, autoriser le sectionnement ou division en plusieurs circonscriptions de

toute ville ayant une population supérieure à 40,000 habitants.

Chaque section ou quartier forme alors un collège électoral, compose sa liste spéciale et a droit d'élire un nombre de conseillers proportionné à celui de ses électeurs.

Rien de plus équitable.

N'est-il pas, en effet, souverainement injuste qu'une minorité imposante soit complètement annihilée dans la représentation municipale ; que l'omnipotence soit dévolue d'une majorité, grâce souvent à quelques amis, qui imposera despotiquement à ses adversaires des principes et des théories absolument contraires à leurs convictions les plus respectables.

Le sectionnement offre un autre avantage : il crée un lien plus intime entre l'élu et les électeurs qu'il représente. Le conseiller municipal devient le mandataire plus spécial du quartier qui le nomme, l'organe de ses revendications, de ses doléances, de ses intérêts particuliers, sans que l'intérêt général de la ville en souffre.

Saumur compte une population générale de 14,487 habitants et une population agglomérée de 12,847 habitants, qui fournit 3,200 électeurs. Or, en 1884, lorsque l'opposition conservatrice soutint la lutte, sur 2,393 votants, le dernier de la liste radicale obtenait 1,246 voix, et le premier de la liste opposée 1,493, soit un écart de 53 voix seulement. Ce qui n'empêche pas la ville d'être depuis lors administrée par vingt-sept radicaux, embrigadés en majorité dans la franc-maçonnerie.

Cette suprême iniquité a été trop longtemps tolérée par les conservateurs. Ils ont résolu de s'en affranchir, en invoquant à leur tour les « lois existantes » dont on a fait tant abus contre eux.

Le sectionnement, c'est la délivrance ! Un bien petit effort suffit.

Allons donc à l'enquête et consignons sur le registre cette seule phrase :

« Je suis partisan du sectionnement de la ville de Saumur pour les élections municipales. »

### RÉCEPTION DE L'UNION SAUMUROISE

Les délégués de la société l'Union Saumuroise au grand concours international de gymnastique de Paris sont rentrés hier soir à Saumur couverts de lauriers.

Avant 7 heures, la Musique municipale était réunie sur la place de la Gare pour faire à ses jeunes compatriotes une réception digne de leurs succès.

L'Union Saumuroise a obtenu, dans sa section :

Le 3<sup>e</sup> prix de mouvements d'ensemble et d'agrès (médaillon de vermeil) ;

Le 6<sup>e</sup> prix de boxe (médaillon de bronze).

En outre, les gymnastes Legrand, Hermé,

Gaschet, Michaud, Fresneau et Bichon, ont obtenu chacun un prix individuel.

A la descente du train, les pupilles de la Société de gymnastique ont offert à leurs aînés de magnifiques bouquets, et les heureux de la lutte ont été vivement félicités par leurs camarades, les officiers et sous-officiers de la compagnie de pompiers et leurs concitoyens accourus à leur rencontre.

Après une première aubade, vigoureusement enlevée par la Musique municipale, le cortège s'est mis en colonne, et aux accents de marches triomphantes, alternant avec des batteries et des sonneries des tambours et clairons de la compagnie de pompiers, a traversé la ligne des ponts, a descendu la place de la Bilange, la rue d'Orléans jusqu'à l'hôtel de la Poste et est revenu à la Mairie par les rues Dacier et du Marché-Noir.

Dans la cour de l'Hôtel de Ville, les lauréats ont de nouveau été félicités par plusieurs membres de l'administration, et un lunch leur a été servi ainsi qu'aux musiciens et à de nombreux invités.

### UNE INNOVATION

On construit actuellement une élégante et solide tribune en fer pour les musiciens, à l'extrémité de la carrière du carrousel, en remplacement de celle en bois qui ne présentait plus de sécurité.

### OBJET TROUVÉ

Il a été trouvé un paquet contenant des dentelles. Le réclamer au bureau du journal.

### COMPAGNIE D'ORLÉANS

A partir de lundi prochain, 17 juin, la Compagnie d'Orléans inaugurera le service d'été.

Il y a quelques modifications peu importantes.

Nous publierons le tableau du chemin de fer rectifié.

### OUVERTURE DE LA PÊCHE

L'ouverture de la pêche aura lieu dimanche prochain, 16 juin, au lever du soleil.

### RÉGATES INTERNATIONALES DE PARIS

Des 22 et 23 juin

Les grandes régates internationales de Paris vont avoir lieu les samedi et dimanche 22 et 23 juin.

L'Exposition universelle donne cette année une bien plus grande importance que les années précédentes à cette manifestation du sport nautique.

Un nombre considérable de sociétés ont envoyé leurs engagements, et tout fait prévoir que les prix seront chaudement disputés.

Les sociétés des départements ont tenu à l'honneur d'envoyer des équipes se mesurer

avec les équipes parisiennes si justement renommées.

Voici les noms des villes françaises, en dehors de Paris, dont les couleurs seront représentées les 22 et 23 juin :

Tours, Orléans, Boulogne-sur-Mer, Meaux, Pontoise, Lille, Enghien, Valenciennes, Saumur, Toulouse, Calais, Elbeuf, Lyon, Amiens, Epernay.

L'étranger aura aussi ses champions.

Espérons que la Société nautique de Saumur se distinguera dans ces grandes régates parisiennes.

### DEUX ARRÊTÉS

Nous lisons dans le *Messenger d'Indre-et-Loire* :

« Il y a quelques années, M. le député Rivière, ci-devant maire de Tours, prenait un arrêté interdisant les processions pour laisser au public la libre circulation dans les rues de la ville.

» Il y a quelques jours, M. le docteur Fournier, maire actuel de la ville de Tours, prenait un arrêté interdisant au public la libre circulation dans les rues de la ville, pour assurer celle de la cavalcade de bienfaisance.

» Il nous semble que le rapprochement de ces deux arrêtés était utile à la veille du dépôt devant l'administration municipale des pétitions réclamant le rétablissement des processions à Tours.

» Ainsi donc, un maire peut interdire pendant toute une journée, sur le passage d'un cortège de jeunes gens qui s'amuse pour les pauvres, la circulation des piétons et des voitures.

» Il peut décider que, sans crainte d'accident, des chevaux, des musiques militaires, des fanfares défilent dans les rues où la foule se porte en plus grand nombre.

» Cela, ses principes de liberté républicaine lui permettent de le faire.

» Mais il ne peut tolérer, sans crainte d'accident, le passage dans une rue de petits enfants habillés en blanc, et chantant des cantiques, de prêtres revêtus de surplis ou de dalmatiques et portant des cierges à la main, et d'un prélat portant en ses mains l'ostensoir d'or sous le dais à paillettes d'argent.

» Ce cortège, beaucoup moins tapageur, cette réunion de fidèles, chantant tranquillement dans les rues les louanges du Dieu auquel ils croient, offrent beaucoup plus de dangers, paraît-il, pour le public qui circule dans la rue que le passage de deux ou trois cents cavaliers armés et d'exécutants à cheval.

» Sous la République, en un mot, les gens qui s'amuse peuvent gêner la circulation, accaparer la rue, mais les catholiques qui prient n'ont point la liberté de circuler par la ville et de manifester, tranquilles et respectueux de la légalité, leurs croyances et leur foi.

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

### CHAPITRE X. — (Suite)

Varsovie, septembre 18...

« Que ce voyage est long ! que de fatigues et aussi que de monotonie dans ce continuel déplacement d'une ville à l'autre ! Je finis par trouver que tout se ressemble ; que partout les hommes sont les mêmes ; que la gloire est une fumée ; les acclamations un tumulte dont je voudrais me reposer dans quelque coin abrité sous la verdure ; un coin où je n'entendrais que le bruit du ruisseau sur son lit de cailloux, que le chant de la cigale dans les blés. Oui, je te le répète, partout ma vie est la même. J'arrive en gare. De grandes affiches sur les murs des cités m'ont annoncé.

» Quelques bons et chers naïfs veulent voir le maestro. Souvent on fait la haie sur son passage, et l'on s'étonne fort, j'en suis sûr, de voir un homme tout comme un autre.

« — Ce n'est que cela le grandissime, l'illustissime Broze !... que cela ! »

» Pourtant je cambre la taille ; avec dignité, je réponds d'une légère, mais très gracieuse inclination de la tête, aux saluts de bienvenue. Parfois aussi, d'un mouvement tout aristocratique, je porte la main à ma barbe taillée en pointe, ainsi que je l'ai vu faire, dans mon enfance, à un grand personnage russe qui visitait nos forges.

» Le directeur du théâtre, les présidents des sociétés chorales et instrumentales, prévenus de mon arrivée, s'élancent vers moi, et nous essayons de nous entendre. Ils écorchent mon oreille par des syllabes françaises durement prononcées, et moi j'impose à la leur des syllabes allemandes ou polonaises horriblement défigurées. Le plus clair de nos mutuels discours, c'est qu'ils sont inintelligibles, et, en attendant l'interprète, nous nous témoignons notre chaude sympathie par de vigoureuses poignées de mains. Il arrive enfin, l'interprète désiré, et je fais mes demandes.

« — Pouvez-vous me prêter votre théâtre pour que je le transforme en salle de concert ?

» — Ya, maestro.

» — Pouvez-vous mettre à ma disposition

un certain nombre de bons chanteurs et de bons instrumentistes ?

» — Ya, maestro.

» Alors, commencé la fatigue immense. Il me faut surveiller le transport de mon piano dans la salle du concert. Rarement on le place à l'endroit convenable, et, de toute la force de mes poignets, je pousse, je repousse, j'attire encore le bel et lourd instrument. Les artistes enfin réunis, après des courses sans nombre, je demande la répétition de mon concerto. Je joue et les instruments m'accompagnent. O damnation ! Ils ne comprennent pas ma musique ; ils pressent quand il faudrait ralentir ; ils ralentissent quand il faudrait presser ; ils couvrent mon chant. Je ne me contiens plus, tous mes nerfs sont surexcités, je deviens terrible, paraît-il. Après une première audition, j'en exige une seconde, une troisième... Alors, graduellement, je m'apaise, je rayonne ; la lumière se fait ; mon œuvre prend vie : les violons m'accompagnent en sourdine, les harpes, au temps voulu, lancent leurs aériennes mélodies ; le violoncelle chante avec mon Erard un mélancolique duo ; et, soudain, tous les instruments se renforcent et s'activent ; les timbales et les cuivres sonnent avec énergie,

mes doigts tombent avec fureur sur les notes d'ivoire ; tout le clavier résonne, frémit, il domine le tumulte... Ce crescendo est magnifique... Puis, progressivement, lentement, doucement, nous reprenons le plaintif adagio. Mais que de peines pour obtenir cet ensemble ! Et crois-tu que je sois au bout de mes misères ? Non, non. Et mes visites aux autorités musicales, et ces retours précipités à la salle du concert pour bien m'assurer que tout est en place, que chaque partie du concerto s'étale sur le pupitre qui lui est assigné. Et quand on a fait un mélange, ce qui arrive parfois, vite il faut vérifier, remettre de l'ordre. Puis, c'est une copie mal faite qu'il me faut corriger à la hâte. C'est un musicien pris d'une indisposition subite et qui me manque. Aux abois, je ne sais où trouver un remplaçant.

» Mais je n'ai pas le temps d'y songer : la foule arrive. Je dois en toute hâte mettre l'habit noir et la cravate blanche ; et, souriant, je me présente sur la scène.

» — Bravo ! Bravo !

» Sur ma bonne renommée, on applaudit, avant même que je ne me sois mis au piano.

» Calme et majestueux, je m'avance, j'ouvre l'Erard, j'y applique les mains, je prélude...



» C'est ce qu'on appelle la liberté. »

A Saumur, notre maire est de même force ; il se contredirait très bien par des arrêtés opposés, suivant le but des cortèges qui traverseraient les rues de la ville.

### Sur l'air du tra...

Ma foi ! Monsieur Combiere, fallait nous dir' plus tôt  
Pourquoi qu'tas la binett' triste comme un tombeau ;  
J'comprends qu'c'est pas une chose qui pousse à la gaité  
D'avoir le nez bourré d'responsabilité !  
Sur l'air du tra...

Si j'étais, comme toi, roi des mair's d'ici-bas,  
Je n'voudrais pas r'sembler aux affreux potentats,  
La liberté de tous serait mon bon plaisir,  
Les braves électeurs nag'raient dans l'élixir,  
Sur l'air du tra...

Et comme en un flacon puiseraient dans mon cœur  
Le pauvre, le chrétien, et le libre-penseur.  
« Qui veut, ô mes enfants, chante à la procession,  
Je vais prier pour vous au temple franc-maçon. »  
Sur l'air du tra...

Mais te moquer de nous ce n'est pas dans la loi,  
Puisque t'as commencé, faudra bien faire comm' toi,  
Et quand tu nous viendras présenter ton papier,  
En aurais-tu dix mille, ils iroient au... fumier.  
Sur l'air du tra...

X...

### CIRQUE FRANÇAIS

En présence des succès obtenus par le cirque French, place du Chardonnet, l'administration croit devoir rester à Saumur jusqu'à dimanche inclusivement.

Nous engageons vivement nos lecteurs à aller applaudir les artistes de M. French.

Tous les soirs, à 8 heures 1/2 ; dimanche, à 3 heures, avant-dernière représentation.

ANGERS. — Le carrousel du 4<sup>e</sup> cuirassiers. — Le carrousel, improvisé par le 4<sup>e</sup> cuirassiers, au bénéfice d'œuvres de bienfaisance, a remporté, mardi, un succès complet.

La reprise de MM. les officiers et des sous-officiers a mis en relief l'équitation de tout le régiment.

Les mouvements d'ensemble exécutés avec la plus grande précision et les courses de tête ont fait ressortir l'adresse et l'énergie des hommes.

La ville d'Angers doit être reconnaissante au 4<sup>e</sup> cuirassiers de cette charmante fête dont les pauvres bénéficieront largement et dont la brillante exécution ne laissait pas soupçonner l'impromptu.

Cette dernière réunion a bien clôturé ce concours destiné à l'amélioration des chevaux du département et dont le succès doit être attribué sans conteste à l'entente complète des autorités et des organisateurs.

(Journal de Maine-et-Loire.)

M. Vuillaume, président, à Angers, de l'Association d'Alsace-Lorraine, vient d'être nommé officier d'Académie.

Mais apparent seulement est mon calme ; tout frémit en moi ; je suis heureux, car mon auditoire me comprend, je le devine ; nos âmes à tous vont palpiter de la même émotion, un même souffle nous soulèvera. Je me sens électrisé, plein de verve. Pour l'honneur de mon pays, je veux que le musicien français l'emporte sur les musiciens viennois et polonais, et alors je joue, je joue... Est-ce bien ? je ne sais. Mais, ce qui est certain, c'est que dans mon clavier je mets toute mon âme.

— Bravo ! Bravo !

» Les applaudissements deviennent frénétiques ; et moi, venu à la rampe, debout devant la foule, je fais des saluts et des sourires.

» Voilà la gloire ! Charmette ; la gloire tant rêvée par nos vingt ans. Mais on se lasse de cette charmeuse. A force de se griser, on devient insensible aux vapeurs d'encens... Est-ce vrai, le devient-on ?...

» Le concert terminé, il faut sabler le champagne avec les amis. Je suis pourtant brisé, tout mon système nerveux est anéanti, je voudrais un peu de sommeil. Non, non, sablons, sablons toujours, tendons notre coupe au liquide écumeux, répondons aux toasts, improvisons, martelons notre pauvre tête pour

M. Vuillaume est devenu notre compatriote depuis la malheureuse guerre de 1870, et il a su promptement gagner parmi nous droit de cité.  
(Union de l'Ouest.)

LE MANS. — L'affaire Célérier. — Le tribunal correctionnel a rendu hier à une heure son jugement dans l'affaire Célérier.

M. Célérier, reconnu coupable du délit de banqueroute simple, est condamné à six mois de prison.

### LA DESTRUCTION DES HIRONDELLES

Depuis quelques années, le nombre des hirondelles qui reviennent, au printemps, dans les départements du Nord et du Centre de la France, diminue de plus en plus. Pourquoi ? C'est que des industriels impitoyables en tuent une grande quantité dans le Midi, spécialement dans le département des Bouches-du-Rhône, pour se procurer les plumes dont on orne les chapeaux de femme.

Il a été adressé aux naturalistes de Paris, pendant les printemps de 1887 et de 1888, des paniers contenant des milliers d'hirondelles mortes. Ces oiseaux, qui étaient destinés à des modistes, avaient été capturés dans le département des Bouches-du-Rhône, les uns au filet, les autres à l'hameçon ou à la pile électrique.

Ce dernier procédé est le plus destructeur. A la fin de mars, les chasseurs tendent sur le bord de la mer de longs fils de fer, qu'ils soutiennent par des perches, ou aux rochers, avec des isolateurs.

Les hirondelles qui arrivent en bandes nombreuses, fatiguées par un long vol, se posent sur le fil qui leur barre la route ; le chasseur, caché par un rocher, met le fil en communication avec le fil électrique et toutes les hirondelles tombent foudroyées.

Si cette destruction continue quelques années encore, la France, dans dix ans, n'aura plus d'hirondelles que dans les collections.

Et cependant, l'hirondelle rend de grands services dans les campagnes, car elle se nourrit exclusivement d'insectes.

Dotée d'une vue et d'une agilité merveilleuses, elle distingue de très loin les localités où la nourriture est abondante, s'y transporte rapidement et les purge en quelques évolutions. Elle chasse et mange toute la journée.

Elle absorbe chaque jour, en insectes, deux ou trois fois le poids de son corps. Dans notre pays, où la culture multiplie les insectes, les hirondelles sont plus utiles que jamais.

Il faut, dans l'intérêt général, que les préfets interdisent la chasse aux hirondelles, quel que soit l'engin dont le destructeur se serve.

### LES ORAGES

On écrit de Preuilley (Indre-et-Loire), le 13 juin :

en extraire quatre phrases allemandes bien senties.

» Alors, épuisé, je regagne mon hôtel pour y dormir quelques heures, et trouver la force, au jour suivant, de recommencer ma course errante. Königsberg, Tilsitt, Wilna, Moscou, Saint-Petersbourg, tour à tour, entendront mon concerto. »

« Du wagon qui me conduit à Saint-Petersbourg, novembre 48... »

» Voici l'hiver. Tout est gelé et la neige tombe en flocons pressés. Des volées d'oiseaux partent pour l'Italie et moi je m'élance vers toi, Charmette, seul rayon qui puisse réjouir ma vie. Ma tournée artistique s'achève ; encore un peu de courage et j'aurai retrouvé la France, et je ne partirai plus jamais. Cela fait trop de mal, l'absence. Te rappelles-tu comme il fut pénible, mon départ ; comme longtemps je retins ta main dans la mienne. Enfin, j'eus la force de m'éloigner. Je contenais mon chagrin, je me l'étais promis ; mais si tu n'as pas vu ma souffrance, tu connaîtras ma joie ; ma joie si extrême qu'on y jetterait la sonde sans en trouver le fond.

» Mon voyage a été fructueux. Je rapporte de vrais trésors. Soyons sages, économistes, à

« Hier, de 2 heures à 6 heures du soir, toute la région autour de Preuilley a été ravagée par un orage d'une grande violence.

» Une trombe d'eau s'est abattue sur les communes de Preuilley, Chambon, Chaumussay, le Grand-Pressigny.

» Les dégâts aux récoltes sont très importants, notamment en ce qui concerne les foins, tous coupés en ce moment, et qui ont été emportés par les eaux.

» De mémoire d'homme on n'avait vu pareil cataclysme. »

On lit dans l'Indépendant, de Laval :

« De violents orages, accompagnés de pluies diluviennes, se sont abattus samedi soir, dimanche et lundi sur notre département et ont causé de grands ravages. Les blés, les trèfles et les herbes des prairies sont couchés dans beaucoup de fermes. Bon nombre de champs de blé offrent un spectacle navrant ; on dirait que de pesants rouleaux y auraient passé, d'autres sont profondément ravinés.

» La foudre est tombée en plusieurs endroits, et notamment samedi, vers onze heures du soir, sur une étable de la ferme du Haut-Gresse, commune de La Chapelle-Anthenaise. Deux des vaches qui s'y trouvaient ont été foudroyées. »

On télégraphie de Nîmes, 12 juin :

« Un violent orage, accompagné de grêle, a éclaté à Nîmes et dans les environs, en causant de grands dégâts aux récoltes.

» Les céréales, les vignes et les arbres fruitiers sont considérablement endommagés.

» Les nouvelles reçues dans la matinée des environs de Nîmes annoncent que les ravages sont très importants.

» On ne signale aucun accident de personnes, mais la foudre est tombée en plusieurs endroits. »

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 juin 1889.

La Bourse est très lourde dès le début, et la réaction va en s'accroissant jusqu'à la clôture. Le 3 0/0 a varié de 84.62 à 84.35 ; le 4 1/2 0/0 descend à 104.52.

Le Crédit foncier, malgré les moins bonnes dispositions du marché, se maintient fermement à 1,330. Les obligations foncières et commerciales à lots qui restent toujours en dehors du mouvement de la spéculation ont conservé sans difficulté leurs cours de la veille.

La Société Générale s'est maintenue à 458.75.

La Banque d'Escompte clôture à 525. Chacun sait que l'excellente situation de la Société comporte de meilleurs cours.

Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas sont fermes à 756.25.

Les obligations des Chemins Argentins 5 0/0 sont recherchées à 455.

Les obligations des Chemins de fer de Santa-Fé 5 0/0 se négocient aux environs du prix d'émission de 426 francs. Nous les recommandons tout particulièrement comme placement solide et avantageux.

l'avenir, et jamais plus il ne sera nécessaire de nous séparer. Je bénis l'hiver, car il met fin à mon exil. Avec bonheur, je regarde le paysage désolé. Partout les rivières sont prises, la plaine est poudrée à frimas, les vieux sapins et les grands tilleuls courbent leurs branches sous le poids du givre, le ciel est d'une pâleur mate au zénith, avec des teintes d'un gris sombre à l'horizon ; on le sent encore plein de flocons prêts à tomber. De tous côtés règne un profond silence. On n'entend que les plaintifs pépiements des petits oiseaux en quête de nourriture, et l'on ne voit, sur la plaine neigeuse, que les empreintes laissées par les rennes et par les loups. Toute la vie se réfugie dans les isbas ; la campagne est morte. A peine ai-je distingué deux traîneaux glissant sur la neige durcie. Ah ! salut à l'hiver, puisqu'il me ramène vers toi.

» Mais que ce train franchit lentement ces plaines glacées ; en vain le chasse-neige déblaye la voie, il continue de marcher en prudent éclaircur ; il ne court plus ; mais il va piano, pianissimo, faisant d'interminables points d'orgue, à chaque station. Ce voyage est un véritable adagio, tandis que mon cœur bondit et bat en prestissimo. Enfin armions-nous de pa-

Les Dépôts et Comptes courants sont tenus à 597.50.

Le Crédit Lyonnais ferme à 672.50.

Le Panama monte de 56.25 à 58.75.

L'obligation des Chemins Economiques se traite à 378.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, délivre en ce moment, au prix de 500 francs, des obligations rapportant 30 fr. par an et remboursables à 4,000 francs en 9 ans. Les tirages ont lieu le 1<sup>er</sup> de chaque mois et les coupons sont trimestriels.

Bébé arrive au bord de la mer, c'est la première fois qu'il aperçoit un bateau à vapeur. — Oh ! maman, s'écrie-t-il, regarde donc ! des locomotives qui se baignent !

Dans un lycée de jeunes filles. Examen de mythologie :

— Mademoiselle, pourriez-vous me dire le nom des trois Parques ?

Réponse immédiate :  
— Le parc Monceau, les Buttes-Chaumont et Montsouris.

### LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 8 Juin :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : M. Melchior de Vogüé ; Voyage de M. le président Carnot ; Les Noces d'argent du Comte de Paris ; Dagnan-Bouveret ; Exposition des œuvres de Barye à l'École des Beaux-Arts. — Un Coquin d'oncle, nouvelle, par Ch. Légrand. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : M. Melchior de Vogüé. — Exposition universelle : Le pavillon de l'industrie du gaz au Champ-de-Mars ; Indes néerlandaises ; Les Javanaises à l'Esplanade des Invalides ; Les danseuses javanaises. — Les Noces d'argent de Monsieur le Comte de Paris. — Le Voyage de M. le président Carnot. — M. Dagnan-Bouveret. — Exposition des œuvres du sculpteur Barye, à l'École des Beaux-Arts. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre ;  
Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre ;  
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre ;  
Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre ;  
Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre ;  
Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre ;  
Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.  
Tous nos liquides sont vendus terre comprise.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

tience... Enfonçons-nous dans notre pelisse, car déjà il fait un froid horrible ; rabattons sur notre front notre bonnet de fourrure et rêvons...

» Là-bas, tu me souris dans cette vapeur bleue et ma fille me tend ses petits bras. Ce n'est pas un mirage, Charmette. Oh ! non, n'est-ce pas ? A mes yeux, le ciel perd ses teintes plombées ; de la vitre fermée, vers laquelle je me penche, je fixe un point couleur d'or, et je le fixerai dans une longue rêverie, dont la fin sera une réalité enivrante, une pression de ta main et un baiser sur ton beau front. »

Lorsque Charmette recevait une lettre de son mari, elle l'ouvrait avec cette expression d'indifférence de la femme qui, n'ayant jamais su aimer, se lasse d'être aimée, et qui pressent que, sous toutes les formes, on va lui conjuguer le verbe *amare*. David avait beau demander en quelque sorte son indulgence en lui disant : « La nature se redit bien, madame ! Chaque vague a la même note ; » elle trouvait le solo d'amour d'une monotonie insupportable.

— Tête folle ! disait-elle en haussant les épaules

(A suivre.)



Étude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière.

**EXTRAIT**  
De jugement de séparation de corps.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de Saumur, en date du 9 mai 1889, il appert que la dame Célestine-Joséphine Crépellière, épouse de M. Pierre Denis, aubergiste, demeurant à la Godinière, commune de Saint-Hilaire-du-Bois, ladite dame autorisée à résider à Saint-Hilaire-du-Bois, a été séparée de corps d'avec son mari à son profit.

Pour extrait, certifié conforme. Saumur, le 12 juin 1889.

Signé : POPIN.

Étude M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, n° 17.

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**

En l'étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, le SAMEDI 15 JUILLET 1889, à 1 heure de l'après-midi,

**D'UN IMMEUBLE**

Sis au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, comprenant :

1<sup>o</sup> Maison d'habitation élevée sur caves, composée de quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier étage, grenier sur le tout ;

2<sup>o</sup> Cour, pressoir, buanderie, petite cuisine, hangar, réservoir d'eau, puits, bassin, joli jardin ; Le tout contenant environ 5 ares 17 centiares.

Valeur locative réelle et évaluée : 480 fr.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire. (497)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**  
La GRANDE PRAIRIE

DE L'ILE PONNEAU  
Près la gare de Saumur.

S'adresser, avant le 20 juin, audit M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (495)

**A VENDRE**

50 Bouteilles excellent VIN BLANC ANNÉE 1870, coteau de Saumur, pris à la cave du propriétaire.

S'adresser au bureau du journal.

**MAISON A VENDRE**

Composée de 4 chambres à feu AVEC GRAND VERGER

Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.

S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

Étude de M<sup>e</sup> BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n° 26.

**A VENDRE**

PAR

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**

Le JEUDI 20 JUILLET 1889, à 1 heure après midi, en l'étude de M<sup>e</sup> BRUNET, notaire,

**UNE PROPRIÉTÉ**

Située à la Bernerie-en-Retz (Loire-Inférieure)

Comprenant : maison, bâtiments de service et jardin, le tout d'une contenance de 410 mètres carrés.

Belle vue sur la mer.

Mise à prix : 18,000 francs.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour visiter, à la Bernerie, à M<sup>e</sup> DU PLESSIS DU GRÉNÉDAN, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> BRUNET, notaire. (498)

**A Louer présentement**

**MAISON**

Fraichement réparée

Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour, parterres.

S'adresser à côté, au n° 29.

**MAISON A LOUER**

Rue Haute-Saint-Pierre, 35

Les réparations seront faites.

S'adresser à M. BOUTIN, boucher.

**A LOUER DE SUITE**

**MAISON AVEC MAGASIN**

A SAUMUR, RUE DU Puits-NEUF.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

Pour cause de décès

**GRAND CAFÉ DE L'UNION**

A Saumur, rue de la Comédie.

**A CÉDER APRÈS DÉCÈS**

**Un Fonds de M<sup>d</sup>. Tailleur**

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BARDOU, rue Dacier, 47, Saumur. (419)

**A CÉDER**

**Magasin de Chaussures**

Bonne Clientèle à Façon

S'adresser chez M. OSSANT, rue Saint-Jean, 34.

**A CÉDER**

Pour cause de décès

**MAGASIN DE SABOTIER**

Situé au Coudray-Macouard.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

150 STÈRES d'excellentes Souches de chêne.

S'adresser à M<sup>e</sup> HERBAULT, notaire à Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne).

**VIN DE QUINQUINA**

Phosphaté à la Co<sup>a</sup> du Pérou du D<sup>r</sup> VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**

**HAMMAM**

**ÉTABLISSEMENT DE BAINS**

A. LOROUET

DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

**GRANDS BAINS DE VAPEUR**

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche, Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

VIN ROUGE, récolte 88. A VENDRE, DRE. 80 f. la pièce. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un cocher sachant bien conduire un cheval et connaissant le service de valet de chambre.

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

**ÉTABLISSEMENT THERMAL**

**VICHY**

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS BAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire : Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**VOYAGES INTERNATIONAUX**

Exposition Universelle 1889.

**SÉJOUR FACULTATIF à PARIS**

1<sup>re</sup> classe... 25 fr. } par jour

2<sup>e</sup> classe... 20 fr. }

LOGEMENT ET NOURRITURE COMPRIS.

Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser : 6, rue du Temple, Saumur.

**LE JARDIN**

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. de FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 4 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs

**PHARMACIE CLOSIER**

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 19, en face la Caisse d'Épargne.

**MAISON DE MODES**

M<sup>me</sup> PORTRAIT, 7, place du Marché-Noir, demande une bonne apprêteuse.

**MODES & ROBES**

MAISON OCCUPÉE ANCIENNEMENT PAR LES MAGASINS DU PRINTEMPS

**M<sup>lles</sup> LEMARIÉ Sœurs**

28, rue de la Tonnelles

Préviennent leur clientèle qu'elles ont en magasin un très beau choix de CONFECTIONS pour Dames, Fillettes et Enfants.

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX des premières Maisons de PARIS.

PRIX MODÉRÉS

CAPOTES DE BÉBÉ depuis 3 fr. 50 et au-dessus.

Nous sommes à la disposition des clientes pour les commandes de Chapeaux et toutes sortes de Réparations.

Tous nos soins sont également apportés à l'ATELIER DE COUTURE.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défilant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

**SAUMUR**

Prix Modérés

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus renommés, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 JUILLET**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	86 22	ACTIONS		Nord	1790	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	376 50
3 0/0 amortissable	88	Banque de France	4090	Orléans	1347 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	465 50
4 1/2 1883	104 40	Banque d'Escompte	523 50	Ouest	945	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	467
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte	90	Compagnie parisienne du Gaz	1325	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	460
Oblig. 1855-60 3 0/0	532 50	Crédit Foncier	1331 25	Transatlantique	605	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	392
— 1865 4 0/0	527 50	Crédit Industriel et Commercial	590	Canal de Panama	58	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	459 25
— 1869 3 0/0	415 50	Crédit Lyonnais	677 50	Suez		2352 50	
— 1871 3 0/0	405 50	Crédit Mobilier	445	VALEURS ÉTRANGÈRES			
— 1875 4 0/0	521 25	Dépôts et Comptes courants	597 50	Autrichien 4 0/0 or	93	Est 3 0/0 anc. r. à 500	405
— 1876 4 0/0	521 50	Société Générale	457 50	Dette d'Égypte 6 0/0	457 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	419 75
— 1886 3 0/0	398 50	Est	800	Extérieur 4 0/0	77	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	420
Bons de liquidation	525	Paris-Lyon-Méditerranée	1340	Hongrie 4 0/0 or	87 50	Nord 3 0/0 r. à 500	427
		Midi	1220	Italie 5 0/0	97 60	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	421 75
				Portugal 4 1/2 1888	498	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	420
						CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	405
						P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	419 75
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	420
						Nord 3 0/0 r. à 500	427
						Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	421 75
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	420
						OBLIGATIONS DIVERSES	
						OBLIGATIONS	
						Compagnie parisienne du Gaz	525
						Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	350
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	54
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	55
						— obligations à lots	140
						Suez 5 0/0 remboursable à 500	592
						FONDS ÉTRANGERS	
						Emprunt russe 1862 5 0/0	101 75
						— 1870 5 0/0	101 95
						— 1884 5 0/0	100 50
						— 1889 4 0/0	90 70

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 188

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,